



Faire interdire quelqu'un de jeu en ligne

Par Emilielsere

Bonjour je vous présente mes excuses si mon poste n'est pas placé dans le bon endroit je ne suis pas très forte dans l'informatique pardon je suis une mère de famille d'un enfant et d'une fille respectivement âgée de 22 et 24 ans j'ai de gros problèmes avec mon fils qui dépense des sommes colossales avec son maigre compte en banque. ai-je le droit de faire interdire alors qu'il est majeure? Le pire c'est qu'il n'a pas beaucoup d'incidents avec sa banque (découvert maximal 100 euros) et encore ça fait longtemps. Mais le poker en ligne lui prend tellement de temps qu'il n'étudie plus. Heureusement c'est le seul jeu auquel il joue merci d'avance vous êtes gentils.

Par ESP

Bonjour

Votre enfant est majeur, lui seul peut demander son interdiction sur le site en question.

Il peut aussi accepter de se faire soigner, mais l'aide thérapeutique (coaching) ne peut pas être efficace si le joueur ne participe pas volontairement aux soins qui lui sont proposés.

Par Emilielsere

Merci pour votre réponse.

Il a un statut handicapé mental a 80%.

Et je crois que c'est pour cela qu'il perd ses sous.

Est ce que je peux jouer sur son statut handicapé pour l'interdire de jeux ? Sans vouloir faire une obsession j'ai peur pour lui.

Même si il intellectuellement de niveau légèrement au dessus de la moyenne (bas+2). J'ai peur qu'un jour il y ai une catastrophe même si aujourd'hui il a toujours sur s'arreter a temps.

Encore merci

Par Emilielsere

personne d'autre ? s'il vous plait c'est important

Par TUT03

Bonjour

en l'état actuel des choses, il est majeur et libre de disposer de son argent

en revanche s'il est vulnérable en raison de son handicap, il peut ou vous pouvez demander une mesure de protection il aura toujours accès à son argent mais de manière encadrée et ses charges seront payées

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50473>

vous pouvez demander à être son curateur ou mandatée pour une habilitation familiale mais cela implique des risques de conflits qui peuvent altérer le lien affectif et familial

c'est bien connu que les curateurs sont les "méchants" qui restreignent l'argent, je précise que c'est de l'humour !!

Par Emilielsere

:) merci.

Pour demander à être sa curatelle, il faut que je prouver qu'il a une faiblesse, pour cela que je prouve qu'il y a eu des incidents bancaires (fcp fcip fnci) interdiction bancaire. Mais il n'a jamais eu de découverts ou au pire de 80 euros et c'était il y a longtemps et qui ont été recouvertes immédiatement. Cela suffit il a demander mon statut de curatelle ?

encore merci

Par TUT03

Pas du tout, pour ouvrir une mesure de protection , il faut un certificat médical indiquant que la personne a une altération des capacités mentales

l'aspect financier , seul, n'est pas recevable, on ne place pas une personne sous tutelle parce qu'elle a des dettes

il faut demander la liste des médecins inscrits au tribunal de son domicile ou vous faire aider par une assistante sociale